



Cfdt

Le Ré-Actif

Bulletin de l'Union Territoriale des Retraités de la Gironde
N° 106 avril 2022

VIE de l'UTR



1. Info aux adhérents

Tous à vos agendas, après deux années calamiteuses, vous avez reçu le réactif et l'**invitation aux retrouvailles le 5 mai à Lormont**.

Trois temps forts avec le premier notre travail sur les territoires, le deuxième débat avec Dominique Fabre Secrétaire Générale de l'Union Confédérale Cfdt Retraités et Grégory Gaudel Secrétaire Général de la Cfdt Nouvelle et troisième le départ de Michel Lefèvre Secrétaire Général de l'UTR de Gironde.

Inscrivez vous soit avec le coupon réponse du réactif soit en téléphonant au 0631344194 ou soit par mail à gironde@retraites.cfdt.fr. Venez nombreux !

2 UKRAINE

En lien avec les organisations Syndicales Ukrainienne, Européenne et Mondiale la Cfdt s'est exprimée pour condamner l'invasion Russe en Ukraine et apporter son soutien à la population. Diverses actions de solidarité ont été initiées.

En Gironde, l'union départementale Cfdt, en coordination avec l'URI a décidé de mettre en place plusieurs actions en faveur des Ukrainiens arrivés sur notre région et notre département.

Les besoins sont de 2 natures :

1. Des dons de produits

Des Dons qui sont collectés par l'UD dont la liste suit, sont à déposer directement à l'URI de Pessac, ou à l'UD33 rue Théodore Gardère.

Ils seront ensuite centralisés au centre logistique de Bordeaux mis en place par le consulat de Moldavie.

Les dons nécessaires actuellement sont les suivants :

Lits pliants

Draps de lit

Oreillers

Couvertures

Sacs de couchage

Produits d'hygiène

(y compris pour les enfants)

Produits alimentaires pour bébés (petits pots, lait en poudre maternité...)

Produits médicaux ; bandages, seringues, béquilles...

Produits alimentaires à conservation prolongée (conserves, céréales, pâtes, confitures...)

Pas de vêtements SVP ils ne seront pas pris

Rédaction Marielle DUSSOL

Responsable de la publication Michel LEFEVRE

ISSN 2276-3651

2. Des besoins en bénévoles

Le consulat de Moldavie à Bordeaux, dans leur centre logistique mis à disposition par le département ; (ancien collège Jacques Ellule), 2 rue Alexander Flemming à Bordeaux a des besoins de main d'œuvre pour le tri, l'emballage et le chargement des camions qui partent de Bordeaux

L'organisation se met en place petit à petit, et les besoins se font au coup par coup. Pour les bénévoles désirant se rendre disponibles au tri des dons et chargement des camions à destination de l'Ukraine et de la Moldavie : un groupe WHATS'APP a été créé pour informer des besoins au fil de l'eau.

Pour l'intégrer je vous invite à faire votre demande via **SMS au 06 12 88 25 17**, en précisant que vous les contactez de la part de la part de la Cfdt.

Un lien vous sera transmis par WHATS'APP pour vous intégrer au groupe d'information des bénévoles.

3. Commission Loisirs Sorties 2022 : petits rappels



Bassin des Lumières « Venise la sérénissime »

Jeudi 14 avril à 10h. Prix: 11 € déjeuner au restaurant « au Café Maritime »,

Sortie à l'Ange Bleu le dimanche 15 mai. Rendez-vous à 11h 30 à Gauriaguet.

12h30 repas et spectacle de 15h à 17h. Prix: 45 €.

Balade et chants au bord du lac de Lacanau,

jeudi 9 juin à partir de 9h 30. Repas à midi au restaurant.

Bataille de Castillon: 21,22, 23, 28, 29, 30 juillet 4, 5, 6, 11, 12, 14, 18, 19, 20 Août. Prix: 23 € au lieu de 29€.

Promenade sur la Charente.

Journée "Barriques et Gabariers" jeudi 29 septembre. Sortie en car.

Aveyron :

L'UTR de Charente Maritime organise un séjour du 3 au 7 octobre « découvrez le Pays du Rouergue en Aveyron » coût de la participation de 300€ à 450€ selon imposition.

Pour toute information par mail à : gironde@retraites.cfdt.fr ou georges.dattas33@orange.fr
06 08 24 56 70 ou 05 57 24 33 58

ET LA FORMATION...



FORMATION

Rédaction Marielle DUSSOL

Responsable de la publication Michel LEFEVRE

ISSN 2276-3651

Le conseil de l'UTR a terminé sa formation « **structurer une équipe** » au mois de mars. Deux jours, qui ont permis d'aboutir sur un plan de travail avec des plans d'actions.

« **Bâtir un plan de communication** », formation politique de 2 jours qui nous permettra de réfléchir sur quelle communication en direction de qui ?

Une formation de un jour, « **écrire pour être lu** » pour les militants en responsabilité de commissions, de territoires afin qu'ils puissent être plus à l'aise dans leurs missions.

La formation « **prendre sa place dans la CFDT retraité** » a dû être annulée faute de stagiaires. Elle est reportée le 6 et 7 décembre 2022. Si vous êtes intéressés inscrivez-vous ?



EXPRESSIONS CFDT

1. Fin de vie : le droit de choisir.

Une table ronde s'est tenue lors de la rencontre nationale de la CFDT Retraités.

Elle poursuivait la réflexion engagée au congrès de Rennes, en juin 2018.

Son déroulement s'est effectué en deux temps.

La première partie a donné un éclaircissement sur la situation actuelle du vieillissement et de la fin de vie.

La seconde partie s'est penchée sur les solutions possibles pour une fin de vie respectueuse de l'être cher. Soins palliatifs ? Euthanasie ? Suicide assisté ? Assurer une fin de vie dans le respect et la dignité...

<https://www.xn--cfdt-retraits-mhb.fr/Fin-de-vie-le-droit-de-choisir-premiere-partie>

2. Partenariat avec la fédération Française Handisport (FFH)

Depuis plus de 10 ans, la CFDT et la Fédération Française Handisport (FFH) sont partenaires et travaillent ensemble dans le but de rendre accessible au plus grand nombre le sport pour les personnes en situation de handicap (PSH) physique ou sensoriel.

La convention qui nous lie actuellement avec la FFH (2019-2022) prévoit notamment que la CFDT informe ses adhérents des activités physiques et sportives régies par la FFH et les sensibilise à cette forme d'épanouissement possible pour faciliter l'intégration sociale ou professionnelle des PSH.

C'est dans ce cadre que la CFDT diffuse aujourd'hui auprès de ses différentes structures la proposition d'abonnement au trimestriel de la FFH Handisport Le Mag ainsi que sa newsletter mensuelle Ex 'aequo en version numérique.

L'objectif est de relayer ces informations et offres d'abonnement auprès des élus du privé et du public et de permettre de contribuer efficacement à la reconnaissance du mouvement handisport, vecteur essentiel d'intégration à la vie associative et professionnelle.

La FFH propose en effet des réponses efficaces sur toutes les possibilités de pratiques sportives face au handicap (Loisirs, Compétition, Pôles jeunes, Sport pour Tous...).

Affichette Cfdt/ FFH disponible



DES INFOS

1. AIDANTS / Baluchonnage, relayage : où trouver un service de répit à domicile ?

Né au Québec à la fin des années 1990, le baluchonnage – ou relayage – a mis du temps à se développer en France.

Rédaction Marielle DUSSOL

Responsable de la publication Michel LEFEVRE

ISSN 2276-3651



La loi Essoc de 2018 a permis son expérimentation, grâce à des aménagements spécifiques du code du travail. Quels sont les avantages de cette forme de répit ? Comment y faire appel ? Explications.

Solution de répit en domicile, le baluchonnage consiste à **relayer l'aidant pour une durée de plusieurs jours**.

Il est remplacé auprès de son proche en perte d'autonomie par un professionnel formé, qui va jouer au quotidien le même rôle que lui.

Pas question, par exemple, d'interrompre la venue de l'aide à domicile ou de tout autre professionnel qui accompagne le proche aidé habituellement.

<https://www.agevillage.com/actualites/baluchonnage-relayage-o%C3%B9-trouver-un-service-de-r%C3%A9pit-%C3%A0-domicile>

2. AUTONOMIE/ ANALYSES CNSA/

« Rendez-vous de la recherche sur l'autonomie » !

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) proposera cette année des rendez-vous plus réguliers, sous format webinaire, pour partager les principaux résultats des recherches auxquels elle apporte son soutien.

9 mai, 13h-14h Domicile ou EHPAD, quel est l'environnement le plus protecteur pour les personnes âgées ?

24 mai, 14h-15h30 - Les promesses de l'habitat inclusif : une vie plus insérée et partagée ?

14 juin, 14h-15h30 - Les dispositifs d'appui à la coordination : mission impossible ?

23 juin, 14h-15h30-L'habitat inclusif, les professionnels et la ville : un double impératif de coordination ?

6 octobre, 13h-14h - Le soutien des proches aux personnes âgées, aujourd'hui et demain : état des lieux et projections de la population d'aidants

8 novembre, 13h-14h - Les différences départementales de prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie : disparités ou inégalités ?

<https://www.cnsa.fr/actualites-agenda/actualites/participez-aux-nouveaux-rendez-vous-de-la-recherche-sur-lautonomie-premier-webinaire-le-31-mars>

3. La CNSA, l'Assurance retraite et la MSA s'associent pour simplifier les démarches des personnes âgées à domicile

Vingt départements proposent, en partenariat avec les caisses de retraite de leur territoire, un nouveau formulaire de demandes d'aides à l'autonomie pour simplifier les démarches des personnes âgées vivant à domicile et de leurs proches aidants. Pour vivre de manière autonome à leur domicile, les personnes âgées peuvent être aidées : portage de repas, téléassistance, intervention d'un professionnel de l'aide à domicile...

Les aides financières et les démarches à réaliser sont différentes selon le niveau d'autonomie de la personne. Le conseil départemental attribue l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) aux personnes les moins autonomes (GIR 1 à 4), tandis que les caisses de retraite apportent une aide aux personnes plus autonomes (GIR 5 et 6). De fait, les personnes âgées et leurs proches aidants n'identifient pas toujours aisément l'organisme auquel s'adresser et renoncent parfois à réaliser les démarches pour accéder à une de ces aides.

La Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA), l'Assurance retraite et la Mutualité sociale agricole (MSA) se sont associées avec les caisses régionales et plus d'une vingtaine de départements dans un double objectif : simplifier les démarches administratives des personnes âgées et renforcer l'accessibilité aux aides autonomie à domicile.

Leurs travaux ont conduit à la création d'un dossier commun de demande d'aides à l'autonomie pour les personnes âgées à domicile. Pensé pour être accessible au plus grand nombre, ce dossier existe sous deux formes : un formulaire papier et un service en ligne, conçu par l'Assurance retraite.

Le dossier commun de demandes d'aides à l'autonomie pour les personnes âgées à domicile Le dossier de demande permet à la personne, ou à son proche, de formuler sa demande au moyen d'un formulaire simplifié, et ce, quel que soit l'organisme qui en assurera le traitement.

Selon son autonomie, son âge (dès 55 ans pour les aides des caisses de retraite et dès 60 ans pour l'APA), et grâce aux indications contenues dans le formulaire, le demandeur peut plus facilement identifier à qui adresser sa demande, entre sa caisse de retraite ou le département de son lieu de résidence. En cas de mauvais adressage de la part du demandeur, le dossier est automatiquement réorienté vers le bon organisme. « Le déploiement, dans de nombreux territoires, de ce dossier commun de demande d'aides à l'autonomie, va grandement faciliter le quotidien de nos concitoyens âgés et de leurs aidants.

Cette action va dans le sens des demandes de la CFDT Retraités Gironde du droit à une information simple pour accéder au droit.

On doit s'étonner que le Département de la Gironde ne soit pas concerné. Nos mandatés au Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie saisissent cette instance pour en connaître les raisons et rectifier le tir

4. RIFFIFI au Gérontopole Nouvelle Aquitaine

Les médias et réseaux sociaux se sont fait échos de « difficultés » lors de la mise en place du conseil d'administration du Gérontopole Nouvelle Aquitaine.

Cet outil rassemble différents partenaires pour étudier et produire des réponses aux différents problèmes que pose le vieillissement.

Michèle Delaunay, qui avait présidé à la phase préparatoire n'a pas été reconduite dans la fonction. Règlement de compte entre « camarades », divergences stratégiques sur les finalités, nous l'ignorons.

Ce que nous constatons c'est à minima l'inélégance de la démarche.

Toujours mieux informé des positions, interventions, actions de notre organisation :

- **La newsletter de la Cfdt : sur votre moteur de recherche taper : s'abonner à la newsletter cfdt**
- **L'Info-lettre de l'UCR Cfdt. <https://www.cfdtretraités.fr>**

